



SMV

Formation Audit Conseil

MANAGEMENT

CONSTITUER SON DOSSIER RAEP (RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE)

DUREE :
2 jours

PUBLIC :
Tous les agents préparant les concours ou examens professionnels n'ayant jamais élaboré de dossier RAEP

PREREQUIS :
Aucun

OBJECTIF DE LA FORMATION :
Analyser son parcours pour passer l'épreuve dans les meilleures conditions

MOYENS PEDAGOGIQUES :
Alternance d'apports théoriques et pratiques. Alternance de temps collectifs et de temps individuels
Moyens humains :
Formateur expert dans le métier

NOTRE PLUS SMV ACADEMY :
Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation.

🔍 PRESENTATION DU CADRE ET DES ELEMENTS DE LA DEMARCHE

- ▶ Connaître le cadre juridique de la RAEP : la circulaire du ministère de la Fonction publique du 30 mars 2007
- ▶ Comprendre la notion d'acquis de l'expérience professionnelle
- ▶ Cerner les connaissances théoriques et techniques, les compétences et savoir-faire professionnels
- ▶ Connaître les critères pris en compte par le jury et leur importance respective
- ▶ Appréhender le contenu du dossier RAEP pour en distinguer toutes les exigences
- ▶ Identifier les différentes étapes de l'entretien oral afin d'orienter sa préparation à l'épreuve RAEP

🔍 REDACTION DU DOSSIER RAEP

- ▶ Appréhender les attentes spécifiques du jury et s'y adapter
- ▶ Comprendre en détail les différentes rubriques du dossier : les trois tableaux et la partie rédactionnelle
- ▶ Analyser sa fonction actuelle et antérieure, à l'aide d'une méthodologie de recueil d'informations
- ▶ Etudier son parcours professionnel (antérieur et actuel) pour en faire émerger les compétences à valoriser
- ▶ Expliciter les formations suivies en lien avec ses compétences et les mettre en relation avec le concours
- ▶ Synthétiser les acquis de son expérience professionnelle et exprimer ses motivations dans un style clair et précis
- ▶ Travaux pratiques
- ▶ Travail individuel avec supervision par le formateur pour la rédaction du dossier écrit

🔍 METHODOLOGIE ET ENTRAINEMENT INTENSIF A L'ENTRETIEN ORAL AVEC LE JURY

- ▶ Anticiper le déroulement et cerner les objectifs de l'entretien oral avec le jury
 - ▶ Mettre en application les règles de communication verbale et non verbale
 - ▶ Réaliser la présentation orale de début d'entretien : le parcours professionnel et la formation
- Répondre aux questions du jury de manière satisfaisante, pertinente et argumentée

Objectifs pédagogiques :

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaître les caractéristiques de l'épreuve et les attentes du jury
 - Analyser son parcours professionnel
 - Réaliser un bilan de son activité professionnelle
 - Savoir rédiger et mettre en valeur son dossier RAEP

V1. 12/11/2020